



BIBLIOTHEQUE SONORE
« MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence

B. P 421
04104 MANOSQUE
Tel : 04 92 87 85 32
Courriel : 04M@advbs.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h
14, rue du Bon Repos
MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

Charte QUALITE **des enregistrements** **d'audiolivres et audiorevues** **et littérature scolaire**

Les audiolivres proposés par notre Bibliothèque Sonore se doivent d'être de QUALITE pour soutenir la comparaison avec les œuvres enregistrées par des professionnels, même si les conditions techniques dans lesquelles nous travaillons ne sont pas comparables. Certains audiolecteurs n'hésitent pas à acheter des livres du commerce pour les titres offerts (en fait très peu nombreux jusqu'à présent) et pour le réel confort d'écoute.

Pour les nouveaux enregistrements, les Donneurs de Voix (DDV) se doivent donc de produire un travail de haute qualité, en appliquant la Charte de référence ci-après :

1/ DISPOSITIONS TECHNIQUES

Normes d'enregistrement :

- 44100 Hz (fréquence d'échantillonnage)
- 16 bits (taille de l'échantillon)
- Mono (un seul canal)
- Niveau d'entrée du signal : oscillant entre -12 et -3 db (sur le vu-mètre d'Audacity)
- Niveau sonore moyen pour l'ensemble du livre compris entre 85 et 90 dB (Contrôle MP3Gain). Entre deux fichiers consécutifs, l'écart de niveau sonore ne doit pas excéder 1,5 dB.

Norme de compression MP3 :

- débit : 64 kbps

Pour tous ces réglages, qui se font soit dans les préférences d'Audacity, soit dans la fenêtre « Options » lors de l'export en mp3, consultez le Mode d'emploi d'Audacity téléchargeable sur la page « Donneurs de Voix » du site :

www.bibliotheque-sonore-04.org

Nommage des dossiers-livre :

- Nom et prénom de l'auteur
- Titre de l'ouvrage
- Réf de la BS productrice (traçabilité).
Pour la Bibliothèque Sonore 04, le code est : 04-M



- Nom du dossier sans accentuation ni cédille (incompatible avec la navigation web).
Exemple : AJAR_Emile_La_vie_devant_soi_04-M
Les soulignés _ (ou tiret du 8 sous Windows) remplacent les espaces.

Nommage des fichiers-pistes

- Mot signifiant du titre – ex. : vie
- Compteur à 3 chiffres – ex. : 003
séparés par des soulignés : _ (ou tiret du 8 sous Windows)

Exemple : vie_devant_soi_005.mp3

N.B. : La terminologie qui s'impose avec la pratique de la numérisation et du langage web, est :

- dossiers pour les livres
- fichiers pour les pistes.

2/ L'ENREGISTREMENT

- Utiliser un **micro de studio à connexion USB** (à la rigueur un enregistreur numérique comme le ZOOM H2n).
Les modèles recommandés actuellement sont :
 - :: le micro-casque **SENNHEISER PC 8 USB**, pour les débutants
 - :: le micro **Audio Technica AT2020 USB**, pour les Donneurs confirmés, disponible auprès de l'économat de l'ADV ou sur demande à la Bibliothèque Sonore.
- Apporter le **plus grand soin au réglage du niveau d'enregistrement** avant de commencer la lecture (voir mode d'emploi Audacity)
- Faire des fichiers-pistes d'une durée de **5 à 10 minutes** (ne jamais dépasser 12 minutes). Créer **un nouveau fichier à chaque début de chapitre** ou chaque rupture notoire dans le texte.
- Il est tout à fait exclu d'annoncer le numéro des fichiers-pistes (pour les livres).
- Ne pas accepter bafouillement, répétition d'un mot, un bruit extérieur – tout cela doit être corrigé avant d'exporter le fichier-piste en mp3 – l'enregistrement doit être fluide.
- Il est important, pour le Donneur de Voix, de **contrôler son travail avec un casque** qui lui permettra de déceler et éliminer tout bruit de fond et ronflement.
- En cours de fichier-piste (souvent lors des corrections) ne pas laisser des silences (blancs) anormalement longs. En fin de chapitre, 5 secondes de silence suffisent.
Ne jamais laisser de silence en début de fichier !
- Dans le cas d'un livre écrit à la première personne, le lecteur sera de préférence une personne de même sexe que le narrateur.
- **ATTENTION aucune musique** ne doit être incorporée à l'enregistrement.
- Dans tous les cas, **la réduction du bruit et la normalisation des fichiers sont à proscrire.**



3/ LES ANNONCES

Vous devez enregistrer obligatoirement :

- **en fichier-piste 001** : « [Titre] de [auteur] (dans le cas d'un nom étranger compliqué à prononcer, il peut être épelé), *édité par [éditeur], [éventuellement tome et collection], en [année d'édition]* et toute autre information qui vous semble utile dans la description de l'ouvrage telle que : *traducteur, langue d'origine, prix littéraire...*
- **en fichier-piste 002**, l'annonce légale obligatoire :
« *Ce livre est lu à votre intention par les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix. Nous vous rappelons que cet ouvrage, enregistré au bénéfice exclusif des personnes pour lesquelles l'empêchement de lire est médicalement attesté, ne peut être copié ni écouté en public. De plus il bénéficie de l'exception au droits d'auteur, dans le cadre du décret paru au Journal Officiel du 24 décembre 2008 et de son agrément accordé par l'arrêté du 2 décembre 2009, paru au Journal Officiel du 15 décembre 2009* ».
- **en fichier-piste 003** : Annoncez
 - [Titre] de [auteur]
 - « *La durée d'écoute de ce livre est de ...heures ...minutes* » et éventuellement « *Ce livre comporte ...pages* ». A la fin de votre enregistrement, notez le poids en octets du dossier qui contient votre livre et utilisez le calculateur disponible en fichier Excel sur notre site (à défaut, le poids en Mo multiplié par 2,09 donne une estimation de la durée en minutes très acceptable : le convertir en heures et minutes). Toutefois, la méthode de calcul de la durée la plus précise est d'utiliser le logiciel iTunes en glissant le dossier du livre dans la colonne « Liste de lecture ».
 - « *4^e de couverture* » ou bien « *Présentation* ».
 - Lire le résumé (que vous pouvez avoir rédigé vous-même...).
 - S'il y a lieu, quelques mots de présentation de l'auteur.

Le tout représentant au maximum 3 minutes. Si la présentation de l'auteur entraîne le dépassement de cette durée, passer cette présentation en fichier 004.

N.B. : s'en tenir strictement à ces seules annonces

- **en fichier-piste 004** :
 - Début de la lecture du livre, sauf :
 - si prologue, préface, biographie de l'auteur... qui feront alors l'objet de un ou plusieurs fichiers distincts, selon leur durée ;
 - pour la littérature scolaire : lecture de la table des chapitres.
 - Si des chapitres sont précédés de dédicaces ou citations (généralement courtes), les inclure dans le même fichier-piste que le chapitre qui suit.
 - Durée des fichiers-pistes : 10 minutes +/- 5 mn,
ne jamais dépasser 12 minutes.



Ne pas oublier, en fin de lecture de créer un dernier fichier-piste précisant :
« *Ici se termine : [Titre] de [auteur]* ».

5/ POUR EN SAVOIR PLUS : consultez les modes d'emploi

Les modes d'emploi spécifiques DDV pour Audacity et iTunes, peuvent être téléchargés sur notre site à la page « Donneurs de Voix » :

<http://www.bibliotheque-sonore-04.org/pages/donneurs.htm>

4/ ENGAGEMENT DE NOTRE BS

Notre BS s'est engagée à faire appliquer cette charte de qualité. Nous devons tendre vers « la perfection » dans les enregistrements faits par nos DDV. C'est aussi une manière de **rendre justice au travail de nos DDV** que de leur permettre de voir leurs enregistrements diffusés sur le Serveur national (<http://37.59.6.71/advserveur>)

Jocelyne THOMAS est notre « référent qualité » qui se chargera de contrôler les enregistrements. S'ils répondent entièrement aux critères de qualité, elle leur attribuera le « label de qualité – LQ ».

Ainsi ces œuvres pourront être transférées sur le serveur national sous notre responsabilité. Nos audiolecteurs pourront l'aider dans cette tâche.

L'application totale de tous les critères définis par cette charte de qualité **sera la condition d'accès de nos livres au Serveur national.**

Une équipe de vérificateurs nationaux est chargée de contrôler les enregistrements proposés pour savoir s'ils ont vraiment le niveau de qualité exigé pour la mise à disposition sur le Serveur national.

LITTÉRATURE SCOLAIRE

Enregistrement des ouvrages pour la littérature scolaire

Remarque : les consignes techniques (enregistrement mono, encodage, etc.) ainsi que le contenu des fichiers 001, 002, 003 et le dernier fichier sont identique à celles énoncées au début de ce document.

Les livres de « littérature scolaire » sont les livres demandés par l'enseignant dans le cadre du programme scolaire de sa classe. Ils sont adaptés pour en faciliter l'étude (ce ne sont pas des manuels scolaires).

Les ouvrages doivent donc être enregistrés en respectant impérativement les caractéristiques demandées : édition, collection, année d'édition (pas celle de la première édition), traducteur, adaptateur, code ISBN. Un livre est enregistré dans sa totalité y compris les dossiers pédagogiques (à l'exception des questionnaires).



Les enregistrements doivent inclure une table de correspondance chapitre/piste au format Word 97/2003, c'est-à-dire en fichier dont l'extension est : .doc (pas de .docx, .jpg, .odt). La police du texte sera « Arial », de taille maximum pour que le contenu soit, de préférence, inclus dans une seule page.

Cette table sera également lue et enregistrée en mp3 en tant que fichier 004.

Lors de la création de l'ouvrage dans le logiciel de gestion de la B.S. et sur le serveur national (intitulé : « Scolaire »), la rubrique « adaptation » est à renseigner avec le choix « littérature scolaire ».

Notes de bas de page

- a) S'il s'agit d'un synonyme qui explique un mot difficile pour l'élève (ex : se rua = se précipita), on lit les deux mots à la suite, sans s'interrompre.
- b) S'il s'agit d'une note explicative plus longue, on termine la phrase entamée, on s'arrête, on baisse la voix et on adopte un ton neutre pour lire la note. Puis on reprend le cours de la lecture.
- c) S'il s'agit d'une note longue, on citera la note et on l'enregistrera à la fin du chapitre sur un fichier-piste séparé consacré aux différentes notes du chapitre. Il faudra préciser : « Début de la note X »... « Fin de la note X ».

Enregistrement des pièces de théâtre

L'étude des pièces de théâtre en classe est basée sur le texte de l'ouvrage. Tout ce qui concerne le « paratexte » (les commentaires, le contexte historique, la biographie de l'auteur, la chronologie, etc.) doit être également enregistré sur des pistes séparées.

D'autre part, pour une utilisation facile et confortable par l'élève audiolecteur, il est recommandé de :

- a) Ne pas essayer de contrefaire sa voix pour « jouer » les différents personnages.
- b) Mais annoncer le nom du personnage qui prend la parole comme cela figure dans le texte. Ceci rapidement et d'un ton plus bas que le reste du discours.
- c) Les indications scéniques ou didascalies seront de même, lues d'une voix neutre, d'un ton plus bas que le reste du discours.

Enregistrement des albums

Les albums sont utilisés principalement dans les classes du primaire.

Pour l'enregistrement d'un album, il faudra bien distinguer la partie lecture du texte et la partie description de l'image. Pour cela, il suffira, après avoir lu le texte, d'annoncer : l'illustration montre...

En ce qui concerne la description de l'image elle devra être courte (quelques phrases) et rendre l'impression de l'ensemble, de l'utilisation des couleurs et des formes, de la présence du décor et des personnages.